Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 28/06/2024



ID: 045-214502858-20240624-DELIB2024519-BF

#### **DEPARTEMENT DU LOIRET**

\*\*\*\*\*

#### **VILLE DE** SAINT JEAN DE LA RUELLE

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET: Budget annexe camping - Adoption du budget supplémentaire 2024.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

> Fabien RIVERE DA SILVA Maire de Saint lean de la Ruelle

> > Véronique DESNOUES Secrétaire de séance

colores

## REPUBLIQUE FRANCAISE **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

# **SEANCE DU 24 JUIN 2024**

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le 24 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

PRESENTS: M. RIVIERE DA SILVA, Mme DESNOUES, Mme HAMEAU, M. LAVAL. Μ. VILLARET. Mme LE BIHAN, Mme BELLIZIO, Mme BUREAU, Mme MOULIN, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme BOIS, Mme DANGE. M. CHAILLOU, Mme GAUTHIER, Mme NOGUES, Mme LOQUET, LAFRAYHI, PAOLI. M. M. HUBERT. M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU, Mme PAROU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES: M. RINA-BASILIO a donné pouvoir à Mme HAMEAU, M. PIVAIN a donné pouvoir à Mme BUREAU, M. PASSEGUE a donné pouvoir à Mme DESNOUES, Mme GAMBONI a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, M. LACOU a donné pouvoir à M. LAVAL, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme LE BIHAN.

**ABSENTS**: M. DIARRA, M. ZING TSALA, M. DUPRE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme DESNOUES.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 28/06/2024

ID: 045-214502858-20240624-DELIB2024519-BF

## 2024-519 Budget annexe camping - Adoption du budget supplémentaire 2024.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet de budget supplémentaire 2024 pour le budget annexe du camping.

Le projet de budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

En €	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	15 989,14 €	15 989,14 €
INVESTISSEMENT	17 296,66 €	17 296,66 €

Il est rappelé que le budget est voté par nature et il est proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 17 juin 2024,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances en date du 18 juin 2024,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le budget supplémentaire 2024 du budget annexe camping.

Fabien RIVIERE A SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle Véronique DESNOUES Secrétaire de séance



- le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <a href="http://telerecours.fr">http://telerecours.fr</a>, et ce, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,
- informe que dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, que cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »